

Note d'information

Incident dans la centrale nucléaire de KRSKO en Slovénie

La Commission Européenne a déclenché mercredi 4 juin le système d'alerte européen sur les risques radioactifs (ECURIE) après un incident dans une centrale nucléaire à Krsko en Slovénie. Cette alerte a été communiquée à la presse, et a fait l'objet, dès 19h48, d'une dépêche AFP.

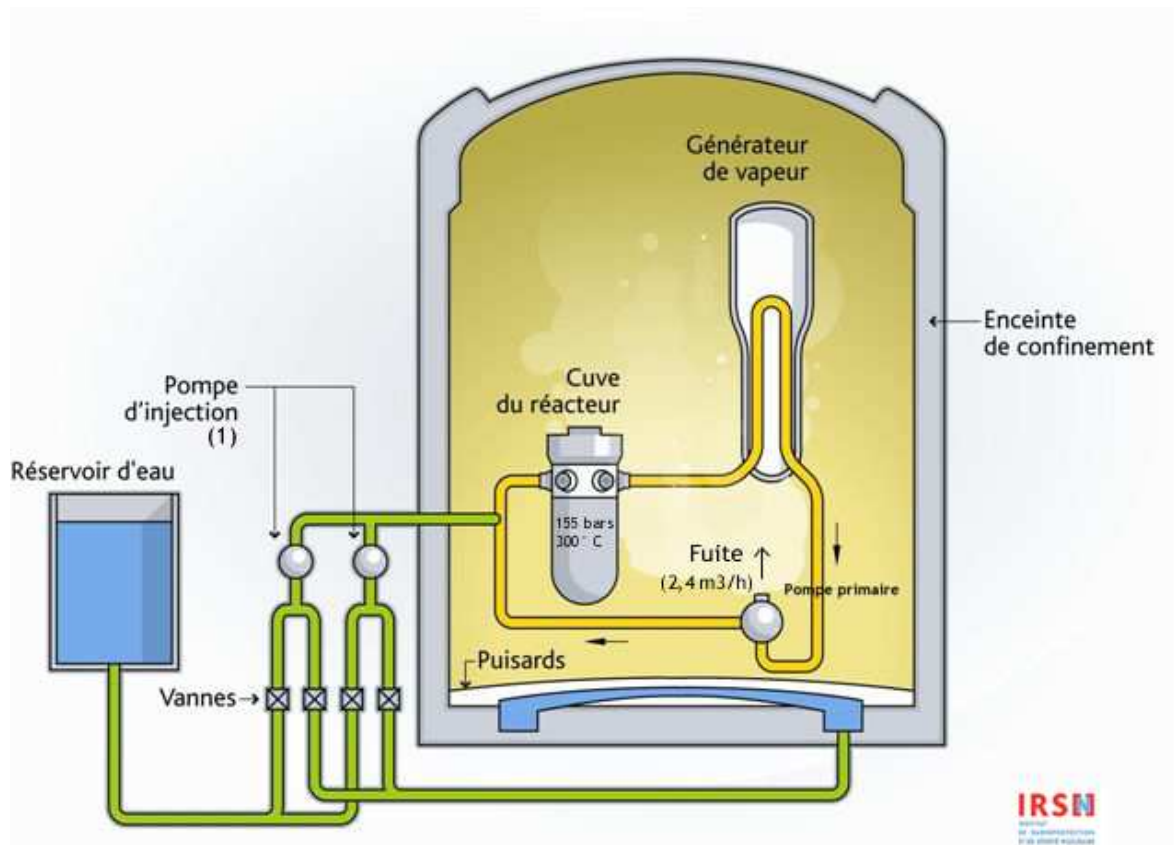
Bien que la Commission ait précisé, dans son communiqué, que « pour l'instant aucune fuite dans l'environnement n'a été identifiée », cette information a entraîné de nombreuses demandes d'explications de la part de la presse française auprès de l'IRSN.

Le système d'alerte ECURIE a été créé par l'Union Européenne en 1987 après l'accident de la centrale de Tchernobyl. Il permet un échange d'informations entre les Etats membres « en cas d'accident nucléaire majeur et d'urgence radioactive ». L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), en tant qu'autorité compétente, est partie prenante de ce système. Comme l'a précisé le porte-parole de la Commission Européenne pour l'Energie, Mr Serran Tarradellas, c'est la première fois qu'une telle information a été rendue publique au niveau européen.

Explication de l'incident

La centrale de Krsko en Slovénie est un réacteur à eau pressurisée de type Westinghouse comportant deux boucles de circulation d'eau, d'une puissance électrique de l'ordre de 650 MWe. Sa mise en service a eu lieu en 1981. Sa conception est similaire à celle des réacteurs à eau pressurisée français, et son niveau de sûreté est comparable aux réacteurs européens équivalents (cf. Rapport WENRA sur la sûreté des centrales nucléaires dans les pays candidats à l'Union Européenne). Le réacteur a fait l'objet d'une modernisation en 2000.

Le mercredi 4 juin 2008, à 15h07, une fuite du circuit primaire de refroidissement du cœur du réacteur de la centrale de Krsko est survenue alors que le réacteur fonctionnait à pleine puissance. Cette fuite, située à l'intérieur de l'enceinte de confinement, était de l'ordre de 2,4 m³/h. Les équipes de conduite ont baissé la puissance du réacteur et mis celui-ci à l'arrêt. Après vérification de l'exploitant, l'origine de la fuite a été localisée au niveau des pompes primaires de circulation du circuit primaire. La fuite étant confinée dans le bâtiment du réacteur, il n'y a pas eu de rejet dans l'environnement.



Dans ce type d'incident, le refroidissement du cœur du réacteur n'est pas affecté car la fuite peut être compensée par le circuit normal d'appoint en eau au circuit primaire, et ceci jusqu'au repli de la tranche dans un état d'arrêt à froid à basse pression et basse température. De ce fait, les systèmes de sauvegarde de l'installation n'ont pas été sollicités; en particulier le système d'injection de sécurité représenté sur le schéma (1) n'a pas été utilisé.

En France, des fuites aux joints des pompes primaires sont survenues sur la tranche 1 de la centrale de Cruas (fuite de 13 m³/h le 23 avril 1986) et sur la tranche 2 de la centrale de Tricastin (fuite de 20 m³/h le 1^{er} juillet 1991). Ces incidents ont conduit à la mise en œuvre d'actions correctives au niveau des joints des pompes primaires.